

LOUIS O'NEILL

Mémoire soumis à
Commission Bouchard-Taylor

DIVERSITÉ ET ACCOMMODEMENTS

Dans l'histoire de l'humanité la rencontre des peuples et des cultures a souvent ouvert la voie à une avancée de civilisation. Un exemple qui illustre bien ce phénomène est celui de la structuration de la civilisation occidentale à partir des apports gréco-latin et judéo-chrétien. Ce double courant a fourni une assise d'accueil de haute qualité où se sont rejoints de nombreux peuples avec leurs caractéristiques diverses et leurs traditions. Est ressortie de ces chocs culturels une vision humaniste du monde qui a émergé progressivement et a fini par prédominer nonobstant des résistances, des erreurs de parcours, des dérapages, des conflits parfois sanglants. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 forme une composante majeure de cet héritage. Les Québécois comptent parmi les bénéficiaires de ce processus historique où la diversité et les valeurs ont cheminé ensemble.

Le rêve de Champlain

Les pionniers de la Nouvelle-France croyaient dans la valeur de la diversité ethnique et culturelle intégrée à un encadrement chrétien et français. C'est à partir de cette diversité qu'ils ont entretenu le rêve de construire un peuple nouveau en terre d'Amérique. Samuel de Champlain, fondateur de Québec, souhaitait que les hommes venus de France et les femmes amérindiennes s'unissent pour former un grand peuple. Au temps de Louis XIV et de Colbert on offrait une dot généreuse aux Amérindiennes qui acceptaient d'épouser un nouvel arrivant venu de France. On n'avait pas peur de la diversité, aussi bien ethnique que culturelle. Il ne fait nul doute que les liens sociaux, culturels et économiques qui se sont tissés entre les nations amérindiennes et les

nouveaux arrivants ont beaucoup contribué au développement de la jeune colonie.

La Conquête anglaise a mis fin au rêve de Champlain. Dépouillé de la maîtrise de son destin le peuple d'ici a néanmoins continué, parfois au risque de perdre sa propre identité, à intégrer des traditions et des styles de vie porteurs d'enrichissement humain : héritages anglo-saxon, irlandais, écossais, italien, juif, hispanophone, etc. Une intégration imparfaite, mais néanmoins tangible, effectuée grâce à la solidité de deux assises historiques : la langue française et l'héritage chrétien. À quoi s'est jointe une forte vitalité démographique qu'on a appelée la revanche des berceaux. La diversité en partie balisée et la vitalité démographique ont assuré la survivance et marqué la suite de l'histoire.

À l'origine de la frilosité

Pour beaucoup la diversité apparaît de nos jours comme un danger. On ressent une sorte de frilosité face à des manières de penser et à des traditions qui semblent incompatibles avec le vivre-ensemble. Chez certains la vue d'un voile islamique suffit pour les crispier. Les célébrations qui entourent une fête juive sont devenues pour d'autres une source d'agacement, tout comme le givrage des fenêtres d'un gymnase avoisinant une école hassidique. Ajoute à l'agacement la complaisance excessive de Québécois dits de souche, telle cette direction d'école qui, sans même qu'on le lui demande, supprime tous les symboles religieux chrétiens ou encore cette accompagnatrice de CPE qui, au nom de la laïcité, interdit à un enfant de construire la maquette d'une église. Face à trop de complaisance et de bêtise certains sonnent l'alarme et répandent l'inquiétude.

L'excès de celle-ci s'explique en partie par la rupture avec un passé dont on était fier jadis et dont on devenu honteux, n'y discernant que les failles sans y voir les réussites et des points de repère pour le présent. Une rupture mal vécue et qui gêne. Le problème est aggravé par une pratique religieuse épisodique appuyée sur un contenu théologique anémique et qui s'accompagne d'une grande méconnaissance des réalisations du christianisme dans l'histoire des peuples. Si bien qu'on se sent mal à l'aise et en position de faiblesse face à d'autres religions dont les adhérents semblent posséder une foi sans faille et n'hésitent pas à manifester publiquement leurs convictions.

A contribué largement à la rupture avec le passé le travail de sape d'une intelligentsia qui s'évertue à dénigrer les œuvres des générations qui ont

construit le pays d'ici. On décrit l'époque qui nous précède sous les traits d'une grande noirceur étouffante et on cherche plus ou moins ouvertement à éradiquer les racines chrétiennes de notre histoire commune. Une collectivité ainsi coupée de ses sources, déstabilisée, incertaine quant à sa propre identité, est peu encline à accueillir la diversité comme un enrichissement. Elle y voit plutôt une menace.

Le travail de sape a été facilité par la large place qu'occupe cette intelligentsia dans l'espace des communications sociales. Une sorte de pensée unique semble vouloir s'y imposer. Or pour une collectivité l'hégémonie d'une pensée unique est non moins néfaste que la concentration financière des médias. En contrepartie, un bienfait que nous a procuré la Commission Bouchard-Taylor est d'avoir donné la parole à des sans-voix, à des hommes et à des femmes qui ne font pas partie de ces chapelles idéologiques qui font entendre leur voix à tous les micros, contrôlent des tribunes éditoriales et sont omniprésentes dans les débats publics. Sans doute qu'au cours des séances de la Commission on a entendu des sons de cloche un peu bizarres, parfois inquiétants. Mais on a eu droit aussi à des propos nouveaux, inédits, rafraîchissants. Tel fut le cas par exemple des parents venus dénoncer le prétendu consensus sur la suppression de l'enseignement religieux à l'école alors qu'au contraire une majorité d'entre eux revendique ce droit pour les enfants : une réalité que les faiseurs d'opinion tentent d'occulter.

La confusion de la pensée accompagne le travail de sape, tel le flou qui entoure la notion de laïcité. Celle-ci renvoie à la neutralité de l'État face aux religions, comme cela se pratique dans la plupart des pays modernes de tradition chrétienne. Et c'est un progrès. Mais elle ne légitime aucunement la théorie de la coquille vide ou de la coupe à blanc et n'implique pas l'occultation des différences. Dans une société de laïcité ouverte il y a place pour des traditions variées, quitte à baliser leurs manifestations en s'éclairant de normes issues de valeurs sociales faisant consensus, telles la liberté d'opinion et d'expression, la dignité de chaque personne, l'égalité des sexes, le respect de l'intégrité physique et morale, la non-violence, les droits démocratiques, la primauté du bien commun. Un État qui professe une laïcité intelligente sait faire une place à la liberté religieuse et à des héritages culturels issus de sources diverses.

On voudrait, au nom de la laïcité, imposer un espace privé mur à mur aux croyances religieuses. Or cela n'existe nulle part dans le monde, sauf peut-être dans certains régimes staliniens. La laïcité bien comprise n'exige aucunement l'exclusion du religieux de l'espace public. Dans une

société libre et démocratique les appartenances religieuses s'expriment aussi bien dans la vie publique que privée. Si on devait renvoyer le religieux au privé, il faudrait considérer comme des atteintes à la laïcité les multiples réalisations de la pensée sociale chrétienne au Québec : établissements hospitaliers, écoles, collèges classiques, syndicats catholiques, organismes de bien-être social, multitude d'organismes d'intervention soutenus financièrement par des communautés religieuses, etc. Limiter la religion à la vie privée de l'individu, c'est accorder une prime à une forme d'intimisme religieux incitant le croyant à se replier sur lui-même et à se dispenser du devoir de solidarité. Est-ce le genre de citoyen qu'on souhaite ?

Il convient d'ajouter que si la laïcité de l'État postule l'indépendance du pouvoir civil face aux religions, elle implique d'autre part l'autonomie du religieux face au pouvoir politique et en même temps l'incompétence de l'État dans le domaine de la foi et des croyances. Dans une société laïque l'État a le droit de baliser les manifestations des groupes religieux en tenant compte des valeurs sociales reconnues et des exigences du bien commun mais il ne peut se prétendre compétent dans l'évaluation du contenu spécifiquement religieux des croyances. Il doit éviter de jouer au sacristain, comme le firent jadis en d'autres temps Henri VIII d'Angleterre qui se mêlait de catéchèse et de sermons, Joseph II d'Autriche, que Voltaire appelait l'empereur sacristain à cause de sa manie de se mêler de pratiques religieuses et de rites, Bonaparte, qui surveilla de près la rédaction d'un nouveau catéchisme pour s'assurer qu'on y parlerait en termes appropriés des devoirs des citoyens envers leur empereur. Or voici que de nos jours ont surgi des bureaucrates sacristains qui s'attribuent la compétence de décider en quels termes on devra parler de religion à l'école et s'arrogent même le droit d'être les seuls à pouvoir en discuter, comme le décrète le nouveau cours d'éthique et de culture religieuse qui sera obligatoire l'an prochain. Étrange laïcité. Pas étonnant que des croyants ressentent un certain agacement en voyant arriver sur scène avec leurs gros sabots ces nouveaux docteurs de la Loi qui s'emploient à dresser l'inventaire des croyances et des traditions religieuses et prétendent être capables d'en évaluer le contenu. Il y a là de quoi aggraver la frilosité d'une collectivité incertaine quant à sa propre identité et perturbée par la confusion qui règne concernant la manière d'interpréter certaines normes de la vie sociale.

Confiance et discernement

Une nation confiante dans sa propre identité et vivant en symbiose avec les valeurs humanistes héritées du passé sera capable de discerner, dans

des nouveautés, ce qui représente une composante enrichissante de ce qui pave la voie à une régression. Ce départage sera rendu plus facile si on évite d'adopter un comportement négationniste et suicidaire face à son propre passé et à son héritage culturel et éthique.

Tout compte fait, la diversité ethnique, culturelle et religieuse apparaît à la fois comme une source de progrès social et un défi. Elle sera féconde à condition d'être vécue dans un contexte sain. Pour que cela se concrétise il importe de se laisser guider par certains points de repère. J'en mentionne quelques-uns : le refus de la mémoire honteuse face au passé du Québec ; une assise anthropologique porteuse de valeurs humanistes ; la liberté religieuse pour tous, chrétiens inclus, dans l'espace public; la liberté d'opinion pour tous face à une pensée unique qui fricote de faux consensus et ouvre la voie au totalitarisme idéologique ; la distinction entre la laïcité ouverte et l'intégrisme laïque; le dialogue interreligieux.

Bref, ce sont des valeurs de mémoire, de discernement, de liberté et de tolérance qui sont en jeu dans le débat actuel.

LOUIS O'NEILL

Octobre 2007